

DIAL 2745

GUATEMALA - Les responsables du massacre de Xamán viennent d'être condamnés.

mercredi 1er septembre 2004, mis en ligne par [Dial](#)

Le 5 octobre 1995 une patrouille militaire tirait sur les membres de la communauté de Xamán après être rentrée illégalement sur son territoire, tuant 11 personnes, majoritairement des femmes et des enfants. Une sentence de condamnation vient de frapper l'officier et les soldats responsables de ce massacre. C'est une grande première puisqu'il s'agit de la seule condamnation prononcée jusqu'à présent concernant des auteurs de massacres pendant la guerre civile. C'est une brèche dans le mur de l'impunité qui a sévi si implacablement au Guatemala. Article de la [Fondation Rigoberta Menchú Tum](#), Guatemala, 9 juillet 2004.

Dans la matinée du vendredi 9 juillet, le tribunal de sentence de Cobán, dans le département d'Alta Verapaz, a émis une sentence historique contre quelques-uns des militaires responsables du massacre commis il y a plus de huit ans dans la communauté de Xamán, le 5 octobre 1995. A cette date, une patrouille militaire en uniforme et équipée d'armes de guerre a pénétré illégalement sur le terrain de la communauté qui s'apprêtait à célébrer le premier anniversaire de son installation dans ce lieu, après être restée de nombreuses années réfugiée au Mexique.

Face à la protestation furieuse des habitants, des femmes et des enfants dans leur majorité, réclamant que les militaires sortent de la communauté, l'officier qui commandait la patrouille a donné l'ordre de faire feu et les soldats tirèrent de façon indiscriminée. Le résultat terrible de la tuerie, ce fut 11 morts, y compris trois enfants, et 28 blessés.

Selon le rapport de la Commission pour l'éclaircissement historique, le massacre de Xamán fut le dernier des 626 massacres collectifs commis pendant le génocide perpétré au Guatemala. Et de toutes ces actions criminelles, le cas Xamán fut le seul au sujet duquel on parvint à capturer et à emprisonner les militaires responsables de l'autorité matérielle. Au nom des victimes qu'elle représentait, Rigoberta Menchú s'est constituée accusatrice, comme Querellante Adhesiva et pendant le jugement notre Fondation a appuyé et accompagné les survivants et le ministère public jusqu'en janvier 1999. A cette date, nous nous sommes retirés publiquement du procès, en dénonçant les graves anomalies qui se produisaient en faveur des militaires ainsi que les multiples atteintes portées au respect des normes d'un procès équitable.

Au cours des dernières années, nous avons dénoncé le danger que ce crime de lèse-humanité puisse rester impuni et nous avons exigé que le ministère public assume la responsabilité légale qui lui revient. Pour cette raison, nous apprécions la juste sentence de condamnation émise aujourd'hui, les juges de Cobán apportant une lueur d'espoir concernant le système judiciaire du Guatemala.

Les quarante années de prison auxquelles furent condamnés le capitaine Antonio Lacán Chaclán et treize des soldats qui faisaient partie de la patrouille sous son commandement sont une sentence juste pour les crimes commis et représentent également une avancée dans la lutte pour en finir avec le système d'impunité qui prévaut dans notre pays. Il faut souligner que sur les 626 massacres commis entre 1978 et 1995, le cas Xamán est le seul pour lequel un officier militaire et un groupe de soldats ont été jugés et condamnés. C'est le dédommagement moral minimum que méritent les frères mayas de la communauté de Xamán et les peuples indigènes du Guatemala, auxquels appartenaient 87% des 200 000 victimes du

génocide. Pour que les Guatémaltèques puissent retrouver confiance dans les lois et l'appareil judiciaire, il est nécessaire que l'Etat dans son ensemble et le système judiciaire en particulier s'engagent dans la lutte contre l'impunité que la société civile du Guatemala a commencée avec courage. Nous espérons avec optimisme que le jugement dans le cas Xamán ouvre un chemin durable dans cette direction.

Guatemala 9 juillet 2004

Les victimes du conflit armé seront indemnisés

Le président Oscar Berger a nommé Rosalina Tuyuc présidente de la Commission d'indemnisation des victimes pour les 36 années de conflit armé au Guatemala, et il a remis à cette institution une première somme de 3,8 millions de dollars, pour qu'elle continue son travail l'indemnisation des victimes et de leurs familles dont la grande majorité appartenait à la population maya. Les principaux modes de compensation sollicités par les victimes incluent un soutien économique pour les femmes, des programmes de logement, des bourses et un soutien psychologique.

Jusqu'à l'année passée, le gouvernement n'avait pas élaborer de plan intégral pour répondre aux besoins des victimes. Les organisations des droits humains espèrent qu'à partir du travail de la Commission, l'Etat assumera ses responsabilités pour les dommages moraux et matériels infligés à la population pendant les campagnes menées contre l'insurrection ([Noticias Aliadas](#))

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2745.

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : [Fondation Rigoberta Menchú Tum](#), Guatemala, 9 juillet 2004.

En cas de reproduction, mentionner la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.